

**Bilan des lignes directrices de gestion mobilité (dites LDG mobilité)
au titre de 2022**

I - Introduction

A – Contexte

Ce document a pour objet de présenter le troisième bilan annuel des lignes directrices de gestion mobilité du ministère de la culture.

Les LDG mobilité ont été adoptées le 31 janvier 2020 pour une durée maximale de 5 ans. Elles peuvent être révisées en cours de période. L'article 6 du décret DGAFP n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux LDG et évolution des attributions des CAP dispose que les lignes directrices de gestion font l'objet d'un bilan établi annuellement et présenté au comité social d'administration ministériel.

B – Construction du bilan

Les 15 indicateurs respectent le format de présentation arrêté avec les organisations syndicales.

Les LDG mobilité concernent l'ensemble du périmètre ministériel (administration centrale, services déconcentrés, services à compétence nationale et établissements publics).

Chaque établissement public administratif doit présenter un bilan auprès de son comité social.

C – Précisions méthodologiques

La mobilité se définit comme un changement de poste, soit par voie interne, au sein de la sphère ministérielle, soit par voie externe, par le recrutement d'agents venus d'autres ministères ou d'autres versants de la fonction publique. Il peut s'agir d'une mobilité géographique ou d'une mobilité fonctionnelle, c'est-à-dire un changement de domaine d'activité.

Le périmètre du bilan porte exclusivement sur le titre 2. Les chiffres sont exprimés en personnes physiques (PP) sauf indication contraire. Ils incluent les personnels titulaires et contractuels sur CDI.

Les données sont extraites des systèmes d'information, RenoIRH et Choisir le service public (CSP), de l'observatoire de l'égalité hommes/femmes et du comité de suivi des agents en situation d'instance.

Les bureaux de gestion (BG), le bureau de la qualité de la paye et du pilotage du SIRH (BQPPSIRH), le bureau de la politique de l'emploi et de la rémunération (BPER) ainsi que les autorités d'emplois, ont collaboré à la réalisation de ce document.

II – Indicateurs

INDICATEUR N°1	Taux d'établissements publics administratifs ayant adopté des LDG
CRITERE(S) DE VENTILATION	Nombre d'établissements ayant adopté des LDG propres
SOURCE	Autorités d'emploi
OBSERVATION(S)	

Nombre d'EPA	Nombre d'EPA ayant adopté des LDG mobilité	Taux d'EPA ayant adopté des LDG mobilité	Dont nombre d'EPA ayant adopté des LDG propres	Taux d'EPA ayant adopté des LDG propres
58	58	100%	4	6,9 %

L'adoption des LDG mobilité ministérielles concerne la grande majorité des EPA puisque c'est le choix fait par 54 d'entre eux.

Quatre établissements ont adopté des LDG propres, qui ont été rendues compatibles avec les LDG ministérielles : le Musée du quai Branly, l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC), l'école nationale supérieure d'architecture de Marne-la-vallée et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

INDICATEUR N°2	Taux de mobilité
CRITERE(S) DE VENTILATION	Nombre total d'agents recrutés par voie de mobilité et ventilés par : structure/filière/catégorie/corps/genre/classe d'âge/origine du recrutement
SOURCE	Extraction RenoIRH (requête mobilité) - BQPPSIRH
OBSERVATIONS(S)	Périmètre Titre 2. Mobilités entrantes des agents recrutés par voie de détachement, en position normale d'activité ou sur CDI et mobilités internes.

Critère 1 : Taux de mobilité par structure d'accueil

Structures d'accueil	Mobilités	Effectifs	Taux de mobilité
Administration centrale	168	1277	13,2 %
Opérateurs de l'État	236	3249	7,3 %
Services à compétence nationale	115	1278	9,0 %
Services déconcentrés	233	2236	10,4 %
Autres ⁽¹⁾	38	362	10,5 %
Total général	790	8402	9,4 %

⁽¹⁾ Archives départementales, bibliothèques municipales classées, élèves fonctionnaires.

En 2022, on dénombre 790 mobilités pour 8402 agents, soit un taux de mobilité de 9,4%. Le taux de mobilité le plus élevé est en administration centrale. Il est le plus faible dans les établissements publics et les services à compétence nationale.

À titre de comparaison, 803 mobilités ont été comptabilisées en 2021 pour 8 518 agents, soit un taux de mobilité de 9,4 %. En 2020, 827 mobilités avaient été comptabilisées pour 8593 agents, soit un taux de mobilité de 9,6 %.

Critère n°2 : Taux de mobilité par filière⁽¹⁾

Filière	Mobilités	Effectifs	Taux de mobilité
Accueil-surveillance	112	1399	8,0 %
Administrative	321	2736	11,7 %
Contractuels en CDI	72	605	11,9 %
Scientifique	269	3054	8,8 %
Technique	16	608	2,6 %
Total	790	8402	9,4 %

⁽¹⁾ La filière scientifique inclut les corps de documentation, de bibliothèques, de recherche et d'enseignement. La filière technique inclut les corps techniques et des métiers d'art.

Le taux de mobilité est le plus élevé parmi les agents contractuels et dans la filière administrative ; il est le plus faible dans la filière technique.

Critère n°3 : Taux de mobilité par catégorie

Catégorie	Mobilités	Effectif	Taux de mobilité
Catégorie A+	202	1745	11,6 %
Catégorie A	281	2887	9,7 %
Catégorie B	179	1964	9,1 %
Catégorie C	128	1806	7,1 %
Total	790	8402	9,4 %

La catégorie A+ connaît le taux de mobilité le plus élevé, suivie par la catégorie A.

Critère n°4 : Taux de mobilité par corps

Corps	Mobilités	Effectif	Taux de mobilité
Adjoints administratifs	57	760	7,5 %
Adjoints techniques accueil, surveillance et magasinage	60	819	7,3 %
Adjoints techniques	6	140	4,3 %
Administrateurs de l'État	8	45	17,8 %
Architectes et urbanistes de l'État	35	243	14,4 %
Attachés d'administration de l'État	127	750	16,9 %
Bibliothécaires	6	43	14,0 %
Bibliothécaires assistants spécialisés	5	53	9,4 %
Chargés d'études documentaires	37	397	9,3 %
Conservateurs des bibliothèques	19	136	14,0 %
Conservateurs du patrimoine	83	623	13,3 %
Conservateurs généraux des bibliothèques	6	38	15,8 %
Contractuels en CDI	72	605	11,9 %
Ingénieurs des services culturels et du patrimoine	18	182	9,9 %
Ingénieurs d'études	11	181	6,1 %
Inspecteurs et conseillers de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle	8	165	4,8 %
Maître de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture	32	776	4,1 %
Professeurs des écoles nationales supérieures d'architecture	6	169	3,6 %
Professeurs des écoles nationales supérieures d'art	10	135	7,4 %

Secrétaire administratif	112	881	12,7 %
Secrétaire de documentation	11	125	8,8 %
Techniciens d'art	7	370	1,9 %
Techniciens des services culturels et des Bâtiments de France	34	398	8,5 %
Autres corps ⁽¹⁾	20	368	5,4 %
Total	790	8402	9,4 %

⁽¹⁾ Corps dont la mobilité est inférieure à 5 personnes physiques : assistant ingénieur, chef de travaux d'art, ingénieur de recherche, magasinier des bibliothèques, technicien de recherche.

Critère n°5 : Taux de mobilité par genre

Genre	Mobilités	Effectif	Taux de mobilité
Féminin	487	4820	10,1 %
Masculin	303	3582	8,5 %
Total	790	8402	9,4 %

On constate que les femmes ont un taux de mobilité plus élevé que les hommes.

Critère n°6 : Taux de mobilité par tranche d'âge

Tranches d'âge	Mobilités	Effectif	Taux de mobilité
20 à 24 ans	3	14	21,4 %
25 à 29 ans	38	154	24,7 %
30 à 34 ans	85	438	19,4 %
35 à 39 ans	108	651	16,6 %
40 à 44 ans	137	941	14,6 %
45 à 49 ans	157	1234	12,7 %
50 à 54 ans	122	1555	7,8 %
55 à 59 ans	104	1731	6,0 %
60 ans et plus	36	1684	2,1 %
Total	790	8402	9,4 %

Le taux de mobilité le plus important se situe entre 25 et 29 ans.

Critère n°7 : Mobilités selon l'origine

Origine	Mobilités	En %
Externe	399	50,5 %
Interne	391	49,5 %
Total	790	100 %

Les mobilités de l'année 2022 se partagent presque à égalité entre mobilités internes et mobilités externes.

INDICATEUR N°3	Taux d'agents ayant quitté le ministère
CRITERE(S) DE VENTILATION	Détachements sortants / PNA sortantes / réintégrations / contrats CDI
SOURCE	Extraction RenoiRH - Données BPER
OBSERVATIONS(S)	Périmètre Titre 2

Statut	Nombre d'agents sur T2	Nombre d'agents ayant quitté le MC	Taux d'agents ayant quitté le MC
Titulaires et contractuels CDI	8402	<ul style="list-style-type: none"> - Détachements sortants : 123 - PNA sortantes : 0 - Réintégrations : 75 - Contrats CDI : 2 <p>Soit un total de 200</p>	2,4 %

INDICATEUR N°4	Répartition des mobilités dans les régions
CRITERE(S) DE VENTILATION	Mobilités dans les régions Ventilation par corps
SOURCE	Extraction RenoiRH – Données BPER
OBSERVATION(S)	Périmètre Titre 2. Cf. tableau détaillé par région et par corps en annexe.

Région d'accueil	Mobilités	Effectif	Taux de mobilité
Auvergne-Rhône-Alpes	51	539	9,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	20	222	9,0 %
Bretagne	18	181	9,9 %
Centre-Val de Loire	17	173	9,8 %
Corse	—	35	0 %
Grand Est	45	444	10,1 %
Hauts-de-France	36	394	9,1 %
Île-de-France	435	4343	10,0 %
Normandie	20	224	8,9 %
Nouvelle-Aquitaine	44	591	7,4 %
Occitanie	38	465	8,2 %
Outre-mer ⁽¹⁾	11	95	11,6 %
Pays de la Loire	18	219	8,2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37	477	7,8 %
Total	790	8402	9,4 %

⁽¹⁾ Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre et Miquelon.

INDICATEUR N°5	Taux de vacance des postes
CRITERE(S) DE VENTILATION	
SOURCE	Données BPER
OBSERVATION(S)	

Structure	Taux de vacance
Administration centrale	0,24 %
Directions régionales des affaires culturelles	0,08 %
Opérateurs de l'État	4,34 %
Services à compétence nationale	0,11 %
Autres ⁽¹⁾	5,52 %
Total	2,05 %

⁽¹⁾ Archives départementales, bibliothèques municipales classées, élèves fonctionnaires.

Le taux de vacance correspond aux postes qui restent non pourvus au 31 décembre. Il était de 2 % en 2020 et de 2,2 % en 2021.

INDICATEUR N°6	Taux d'agents recrutés bénéficiant d'un mentorat
CRITERE(S) DE VENTILATION	Corps bénéficiaires
SOURCE	SRH3 / BRECOMEPE
OBSERVATION(S)	Les primo-recrutement ne concernent que les élèves-attachés sortant des IRA.

Nombre d'agents recrutés	Nombre d'agents ayant bénéficié d'un mentorat	Taux d'agents ayant bénéficié d'un mentorat	Corps concernés
9	9	100 %	Attachés d'administration d'état

Le ministère de la culture met en place systématiquement le tutorat des élèves attachés sortants d'IRA.

INDICATEUR N°7	Taux de présidences pour les établissements publics nationaux sous tutelle du ministère de la Culture
CRITERE(S) DE VENTILATION	Nombre de femmes / nombre d'hommes
SOURCE	Observatoire de l'égalité femmes/hommes 2023 (chiffres au 1 ^{er} janvier 2023)
OBSERVATION(S)	Sont comptabilisés ici les postes de direction les plus élevés des établissements publics, y compris EPIC : présidence en cas d'existence d'une présidence exécutive ou direction générale / direction exécutive. Ce chiffre n'inclut pas les présidences et directions en situation d'intérim.

Nombre d'établissements publics	Nombre de présidents femmes	Nombre de présidents hommes	Taux de présidences
78	28	41	41 %

INDICATEUR N°8	Taux de recours contre la procédure de recrutement
CRITERE(S) DE VENTILATION	Recours contentieux, recours pour discrimination
SOURCE	Données Bureaux de gestion Données Bureau du dialogue social et de l'expertise (BDSE) Données Mission égalité / diversité
OBSERVATION(S)	

Nature des recours	Nombre de recours	Taux de recours
Recours contentieux	3	0,37 %
Recours pour discrimination	0	0 %

INDICATEUR N°9	Développement du réseau des CMC (Conseillers mobilité carrière)
CRITERE(S) DE VENTILATION	Nombre de CMC, nombre d'agents accompagnés
SOURCE	SRH3 / BRECOMEPE
OBSERVATION(S)	

Nombre de CMC en PP	Nombre d'agents accompagnés
27	736

Le réseau des CMC du ministère de la culture couvrait 15 sites en 2022, dont 5 sites administratifs centraux ou déconcentrés, et 10 établissements publics, parmi lesquels les établissements publics du Louvre, d'Orsay, de Versailles, du Quai Branly, mais aussi la Bibliothèque Nationale de France, le Centre national d'art contemporain-Georges Pompidou, le Centre des monuments nationaux, le Centre national de la cinématographie, le Mobilier national, ainsi qu'un établissement public d'enseignement supérieur.

INDICATEUR N°10	Outils et communications pour les services en lien avec les dispositifs de mobilité
CRITERE(S) DE VENTILATION	Recensement des actions
SOURCE	SRH3 / BRECOMEPE
OBSERVATION(S)	

Les actions suivantes ont été menées à destination des services :

- Afin de développer son attractivité, la page employeur du ministère de la culture a été créé en 2022 sur le site de « Choisir le service public ». Six structures ont également créé leur page (Versailles, la Bibliothèque nationale de France, le Mobilier national, Universcience, l'Institut national de recherches archéologiques préventives et la cité de la céramique).
- Le contenu des rubriques du site « Choisir le service public », le site du ministère et le site de la DGAFF « SCORE » ont été alimentés pour gagner en visibilité (actualités sur les concours, vidéos sur l'apprentissage, magasines culture, etc.)
- De nouveaux kits de communication visant à favoriser la mobilité ont été créés tel que le flyer « rejoignez le ministère de la culture » diffusé notamment sur les salons en ligne.
- Une expérimentation a débuté en 2022 sur le périmètre du secrétariat général afin de diversifier les supports de publication des offres. La plateforme « Welcome to the jungle » est par ailleurs d'ores et déjà utilisée pour les métiers du numérique.
- L'enquête de reporting créée en 2021 a été à nouveau renseignée, permettant de donner de la visibilité à l'action des CMC. Cette enquête sera systématiquement renseignée chaque année. Le réseau des CMC s'est réuni 4 fois en 2022.

INDICATEUR N°11	Outils et communications pour les agents en lien avec les dispositifs de mobilité
CRITERE(S) DE VENTILATION	Recensement des actions
SOURCE	SRH3 / BRECOMEPE
OBSERVATION(S)	

Les actions suivantes ont été réalisées à destination des agents :

- Deux journées d'accueil pour les nouveaux arrivants en administration centrale ont été organisées en 2022, permettant aux agents d'appréhender leur nouvel environnement de travail, avec la mise à disposition d'un dossier d'accueil en ligne et la distribution d'un kit d'informations.
- L'animation et la professionnalisation du réseau des CMC ont permis d'offrir un accompagnement personnalisé aux agents dans le cadre de leur projet de mobilité. Un annuaire répertoriant l'ensemble des CMC a été créé et mis en ligne en 2022.
- Une présentation du ministère et des postes offerts a été présenté aux 5 instituts régionaux d'administration (IRA) 4 fois dans l'année.
- Une communication systématique des salons en ligne est faite sur Sémaphore afin que les agents puissent s'inscrire et y participer.

INDICATEUR N°12	Favoriser les retours de situation interruptive
CRITERE(S) DE VENTILATION	Taux de missions Affectations Evolution du nombre d'agents sans affectation pérenne
SOURCE	SRH3 – SRH1
OBSERVATION(S)	

Nombre d'agents sans affectation pérenne au 01/01/2022	Nombre d'agents sans affectation pérenne au 31/12/2022	Entrées sur 2022	Sorties sur 2022	Nombre d'agents en mission au 31/12/2022
61	30	15	36	8

La création du comité de suivi des agents sans affectation pérenne (COSUI), qui regroupe les acteurs compétents pour le traitement de ces situations (autorités d'emploi, bureaux de gestion...), a créé une synergie qui a permis d'apporter des solutions pérennes à un certain nombre de situations. Les autres situations font l'objet d'un suivi régulier qui débouche notamment sur des propositions de missions.

Au 31 décembre 2022, il est constaté une baisse de 31% des agents en instance par rapport au nombre d'agents en instance au 31 décembre 2021 et de 34% par rapport au 1^{er} janvier 2022.

Le COSUI s'est réuni 4 fois en 2022.

INDICATEUR N°13	Publication des postes PEP / CSP
CRITERE(S) DE VENTILATION	Nombre de postes publiés dans l'année Publications des trois dernières années
SOURCE	Extractions PEP/CSP - SRH3 / BRECOMEPE
OBSERVATION(S)	Périmètre Titre 2

Année	Y compris renouvellement de CDD
2022	1983
2021	1784
2020	1284

INDICATEUR N°14	Nombre de priorités de mutation demandées
CRITERE(S) DE VENTILATION	Par catégorie et par motif
SOURCE	Bureaux de gestion
OBSERVATION(S)	

Catégorie	Motif de la demande	Nombre
A	Rapprochement de conjoint	7
B	Rapprochement de conjoint	2



ANNEXE - INDICATEUR N°4 : Répartition des mobilités par région et par corps

	Adjoints administratifs des administrations de l'Etat	Adjoints techniques accueil, surveillance et magasinage	Adjoints techniques des administrations de l'Etat	Administrateurs de l'Etat	Agents non titulaires	Architectes et urbanistes de l'Etat	Attachés d'administration de l'Etat	Bibliothécaires	Bibliothécaires assistants spécialisés	Chargés d'études documentaires	Conservateurs des bibliothèques	Conservateurs du patrimoine
Auvergne-Rhône-Alpes	3	1			2	7	8			1	1	2
Bourgogne-Franche-Comté	5		1		1	3	1			1		2
Bretagne	1	1	1		2		2				1	3
Centre-Val de Loire	1		1		1	1	4				1	3
Grand Est	2		1		2	2	8			4		4
Guadeloupe					1							
Hauts-de-France	3	5			2	1	5			1	2	7
Ile-de-France	28	46	1	8	56	8	78	6	5	23	6	40
La Réunion					1							
Martinique							1					1
Mayotte							2					
Normandie					2	2	3			2		
Nouvelle-Aquitaine	5	5			1	3	2			2	3	5
Occitanie	3		1		1		6			1	3	3
Pays de la Loire	2					3	1				2	2
Polynésie française							1					
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	2				5	5			2		11
Total général	57	60	6	8	72	35	127	6	5	37	19	83

	Conservateurs généraux des bibliothèques	Ingénieurs des services culturels et patrimoine	Ingénieurs d'études	Inspecteurs et conseillers de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle	Maître de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture	Professeur des écoles nationales supérieures d'architecture	Professeurs des écoles nationales supérieures d'art	Secrétaire administratif	Secrétaires de documentation	Techniciens d'art	Techniciens des services culturels et des Bâtiments de France	Autres corps	Total général
Auvergne-Rhône-Alpes			2		6			15			3		51
Bourgogne-Franche-Comté							2	2			2		20
Bretagne			1		2			2	1		1		18
Centre-Val de Loire			1					2	1		1		17
Grand Est	3	1	1			3	13				1		45
Guadeloupe								2					3
Hauts-de-France			1					4	1		4		36
Ile-de-France	3	2	3	5	13	6	3	55	5	6	12	17	435
La Réunion					1								2
Martinique								1					3
Mayotte													2
Normandie			1	1	3		10	1	1		2		20
Nouvelle-Aquitaine	1	4	2		1		1	1	2	1	5		44
Occitanie	1	3	1		4			7			1	3	38
Pays de la Loire	1		1		1			3			2		18
Polynésie française													1
Provence-Alpes-Côte d'Azur		3		1	1			1	1				37
Total général	6	18	11	8	32	6	10	112	11	7	34	20	790